

Galerie Nesle, 8 rue Nesle Paris 6^{ème}, du 23 au 26 mai 2024

Métro : Odéon, Pont Neuf - parkings publics : Ecole de médecine, Pont Neuf.

Ouvert au public le jeudi 23 mai de 14h à 19h, les 24 et 25 mai de 11h à 19h et le 26 mai de 11h à 18h

Dates à retenir

Clôture des Inscriptions : 14 avril 2024

Dépôt des œuvres : mardi 21 et mercredi 22 mai 2024

Vernissage du salon : sur invitation jeudi 23 mai 2024.

Clôture du salon : dimanche 26 mai 2024 à 18 h.

Retrait des œuvres : dimanche 26 mai 2024 de 18 h à 20 h . Au-delà de cette heure, toute œuvre non retirée sera confiée à un garde meuble, aux frais et risques de l'exposant.

Contacts et organisation

Président de l'AEAF : Bernard LERIQUE : berleri@dartybox.com. Tél. : 06 71 40 99 70

Vice-Président / Secrétaire général et gestionnaire du site AEAF:

André DESCHAMPS > aeaf.deschamps@free.fr. Tél. : 06 14 55 17 94.

Secrétaire du Salon : André Deschamps

49 rue de Chatenay – Dauphiné 1 – ANTONY – 06 14 55 17 94. aeaf.lecourrier@gmail.com

Trésorier : Luc DELAGE > luc.delage@neuf.fr. Tél. : 06 19 92 31 81.

1 - Modalités d'inscription au salon AEAF 2024

Le salon est réservé aux membres de l'AEAF à jour de leur cotisation 2023-2024

- Si vous n'êtes pas membre :

Pour devenir membre, il faut aller sur le site www.aeaf.fr et cliquer sur « adhésion » puis « adhérer ». Ensuite choisir la discipline « arts plastiques » et/ou « littérature » et/ou « Musique » puis remplir le questionnaire **et faire « envoyer »**. Le jury d'admission à l'Académie vous informera rapidement de sa décision.

- Si vous êtes membre, mais pas à jour de cotisation :

Il suffit de remplir le formulaire joint « AEAF_renouvellement_2023-2024 » et de le retourner au trésorier avec votre chèque à l'ordre de l'AEAF. Vous pouvez aussi aller sur le site www.aeaf.fr, cliquer sur l'onglet « Renouvellement » et suivre la procédure.

Ceci fait, vous pouvez passer à la suite.

- Si vous êtes membre à jour de cotisation :

1.1 - Inscription pour les œuvres graphiques et en volume :

1.1.1. Par internet (recommandé):

1 : Connexion : Aller sur le site www.aeaf.fr, puis vous rendre sur votre page personnelle avec vos identifiants et mots de passe. Il faut cliquer sur « Académie Européenne des Arts » en haut à gauche de la fenêtre pour accéder à la page d'entrée; ensuite aller sur « Salons » « prochain salon ». Votre formulaire est en bas de page, prérempli avec vos données personnelles. Si celles-ci doivent être modifiées, il faut envoyer les modifications souhaitées à aeaf.lecourrier@gmail.com. Si vous avez perdu votre mot de passe, vous pouvez le réinitialiser en suivant le procédure donnée sous la rubrique « téléchargements ».

2 : Procédure en ligne pour les œuvres graphiques et en volume uniquement: Remplir le questionnaire en ligne de présentation de vos œuvres. Ne pas oublier de cliquer sur la case OG ou VOL, puis sur le nombre d'œuvres présentées (entre 1 à 3) et enfin remplir le questionnaire. **Et faire « envoyer »**.

3 : Remplir la feuille de versement des droits d'exposition :

Œuvres graphiques (OG) et volume (VOL): Remplir la feuille figurant dans le document « AEAF_2024_OG » ou dans la feuille «AEAF_2024 _VOL » en annexe de ce règlement et la retourner avec votre chèque au trésorier dont l'adresse est indiquée sur le document.

1.1.2 - Inscription par mail :

- 1/ Remplir la feuille annexe « AEF_2024_Inscription_Mail » et l'envoyer en pièce attachée à l'adresse : aeaf.lecourrier@gmail.com.
- 2/ Envoyer en pièce attachée les photos numérisées de vos œuvres en définition 300 dpi à l'adresse : aeaf.lecourrier@gmail.com . Le nom de chaque fichier sera le titre de votre œuvre.
- 3/ Remplir la feuille d'inscription figurant dans le fichier « AEF_OG » ou « AEF_VOL » en annexe de ce règlement et la retourner avec votre chèque à l'adresse du trésorier indiquée sur le document.

1.2 - Inscription aux œuvres littéraires

1.2.1 – Par courrier postal :

Remplir la fiche d'inscription et la fiche de renseignements figurant dans les feuilles « AEF_2024_LIT_Inscription » et « AEF_2024_LIT_Renseignements » en annexe de ce règlement et les retourner avec votre chèque à l'adresse indiquée sur les documents.

1.2.2 – Par mail :

Suivre la procédure précédente (1.2.1) et adresser à ams_delage@sfr.fr

1.3 – Inscription aux œuvres musicales.

La procédure d'inscription vous sera communiquée ultérieurement.

1.4 - Si vous ne disposez pas de liaison internet

Les adhérents ne disposant pas d'une connexion Internet pourront formuler leur inscription par courrier au Secrétaire du salon dont l'adresse figure en page 1 et qui leur enverra un formulaire papier. Ils peuvent aussi en faire faire une demande par courriel avec l'assistance d'un ami à l'adresse aeaf.lecourrier@gmail.com

A noter :

Tout candidat peut s'inscrire en peinture ET en sculpture ET en littérature ET en musique. Dans ce cas il devra s'inscrire dans chaque discipline et s'acquitter de la somme des droits d'exposition correspondants au format choisi dans chacune d'elles. **Avant de s'inscrire dans une discipline supplémentaire, contacter le gestionnaire du site par mail à : aeaf.lecourrier@gmail.com**

2 - Jury de sélection.

Un jury se réunira à la date de clôture des inscriptions. Ses décisions seront sans appel. Les chèques de droits d'exposition seront retournés aux artistes non admis, l'adhésion à l'Académie restant acquise.

3- Possibilité de parution dans le magazine “ Univers des Arts ”

Chaque exposant a la possibilité de proposer une parution dans le magazine « Univers des Arts » consacré à notre salon. Pour cela, vous devez remplir le formulaire annexe « AEF_2024_Inscription_UDA » impérativement avant le 12 mars 2024 et suivre la procédure indiquée sur le document.

Si vous avez des questions.

Vous pouvez les poser par mail à l'adresse : aeaf.lecourrier@gmail.com, ou par courrier à l'adresse postale du Secrétaire du salon en joignant une enveloppe timbrée rédigée à vos nom et adresse pour la réponse.

Documents annexes :

- **Inscription et versement des droits spécifiques aux œuvres graphiques (OG) : « AEF_2024_OG »**
- **Inscription et versement des droits spécifiques aux sculptures (VOL) : « AEF_2024_VOL »**
- **Inscription aux œuvres littéraires (LIT) : « AEF_2024_LIT_Inscription »**
- **Renseignements pour les œuvres littéraires (LIT) « AEF_2024_LIT_Renseignements »**
- **Formulaire d'inscription OG et VOL par Mail « AEF_2024_Inscription_Mail »**
- **Inscription à la revue « Univers des Arts » : « AEF_2024_UDA »**
- **Renouvellement de votre inscription pour 2023-2024 « AEF_Renouvellement_2023-2024 »**